

4 Économie

Réunion du conseil des ministres de l'Ohada

La nécessité de poursuivre l'œuvre entamée

Willy NDONG
Libreville/Gabon

LE Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, a présidé, hier, l'ouverture à Libreville, de la 47^e session du Conseil des ministres de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada). Laquelle a inscrit à son ordre du jour notamment l'adoption du budget 2019, la construction d'un nouveau siège, le renforcement des capacités de l'organisation et la consolidation des acquis financiers. Le chef du gouvernement a insisté, dans son discours, sur la nécessité de poursuivre l'œuvre entamée voilà 25 ans, en privilé-



Photo : DR

giant l'excellence et la compétence. « Vos délibérations marqueront durablement le devenir de notre organisation. C'est en partie à ce prix que nous pouvons maintenir le niveau élevé de performance qui nous vaut aujourd'hui la confiance grandissante des

partenaires techniques et financiers d'envergure », a-t-il indiqué. Au cours de ces assises, la Banque mondiale remettra un rapport sur le développement du secteur privé dans les 17 pays membres de l'organisation. Ce rapport relève que plusieurs



Photo : DR

réformes de l'environnement des affaires ont eu un impact significatif sur l'accès au financement, la réduction des coûts et la création d'entreprises. « Il s'agit d'un rapport qui essaie d'évaluer l'impact du travail de l'Ohada au niveau des dix dernières années. Le programme d'amélioration du climat des investissements a permis de soutenir les travaux de l'Organisation », a fait savoir Issa Faye, représentant de la Banque mondiale. Au fil des années, le droit Ohada a contribué, de manière significative, à ren-

forcer la sécurité juridique et judiciaire des affaires au sein des États membres, favorisant ainsi l'attrait des investissements. L'impact économique du droit des affaires de l'Ohada est indéniable en termes de sécurisation des investissements et d'amélioration de l'environnement juridique, pour la création des entreprises. Selon la Banque mondiale, le droit Ohada a favorisé la création des entreprises au niveau des pays membres de l'Organisation, ainsi que l'attrait des investissements directs étrangers qui se situent entre 5 et 6 %. L'Organisation a su faire du droit un réel levier du développement économique, avec un succès incontestable.

Fin de l'atelier consacré au secteur financier de l'Afrique centrale

Pour une meilleure implication des bailleurs de fonds

Willy NDONG
Libreville/Gabon

DEBUTE le 29 janvier dernier, l'atelier consacré au secteur financier de l'Afrique centrale qui avait pour objectif d'identifier les obstacles au développement du secteur financier sous-régional, tout en proposant des solutions capables de dynamiser le secteur et favoriser la

croissance s'est achevé hier à Libreville. « Cette rencontre traduit, une fois de plus, l'engagement de la Banque africaine de développement (BAD) à travailler de concert avec nos partenaires, afin d'améliorer la capacité du secteur financier à mobiliser et à financer les secteurs économiques-clés dans les pays de l'Afrique centrale. Ce dialogue a eu le mérite de faire l'examen des problématiques auxquelles est



Photo : DR / L'Union

Le SG de la BEAC, Désiré Guedon (g), a assisté à l'atelier consacré au secteur financier de la sous-région.

confronté le secteur financier de l'Afrique centrale», a indiqué Stefan Nalletamby, directeur Développement du secteur financier à la BAD. Au cours de cette rencontre, les différents experts ont plaidé pour une meilleure implication des bailleurs de fonds et des acteurs du secteur financier dans l'élaboration des réformes en cours, et leur soutien à l'approfondissement des instruments fi-

nanciers. Les différents échanges ont également permis d'identifier les nouvelles opportunités, notamment la collaboration étroite entre les institutions financières régionales. « (...) Je voudrais (...) formuler le vœu que cette expérience se renouvelle, afin de faire, ensemble, une évaluation de l'application des résolutions et initiatives issues de ces échanges », a conclu M. Nalletamby.

Secteur des assurances

Former au service du développement des marchés

AEE
Libreville/Gabon

LA Fédération gabonaise des sociétés d'assurance (Fégasa) et la Conférence inter-africaine des marchés d'assurances (Cima) organisent, du 28 au 31 janvier 2019, à Libreville, un séminaire consacré aux « méthodes réglementaires de calcul et de réévaluation des provisions techniques de constitution et élaboration du résultat technique par branche ». C'est Andrew Crépin Gwodog, qui en a ouvert les travaux en sa qualité

de président des marchés des assurances du Gabon. Selon lui, ce séminaire permettra aux participants de s'imprégner de l'élaboration des provisions techniques et de leurs réévaluations; et aux animateurs de dispenser une formation professionnelle qualifiante. En organisant cette rencontre, a-t-il indiqué, « la Fégasa croit fermement qu'il contribuera à renforcer vos capacités techniques et créer, au sein des entreprises, une expertise au service du développement du marché, en adéquation avec les objectifs de l'État. » Ce séminaire



Photo : Abel Eyeghe

Andrew Crépin Gwodog, président du marché des assurances du Gabon, ouvrant les travaux.

est aussi l'expression d'une dynamique nouvelle au sein de la fédéra-



Photo : Abel Eyeghe

Une vue des participants.

tion et s'inscrit dans le processus du développement de notre marché, a-

t-il poursuivi. Ajoutant que la Fégasa a inscrit comme priorité la forma-

tion et le renforcement des capacités du personnel des sociétés membres car, a-t-il rappelé, « il n'y a de richesse que d'hommes. » Pour terminer, M. Gwodog a félicité le partenariat entre la Fégasa et la Cima car, « il permettra aux participants de se familiariser avec les méthodes réglementaires de calcul et de réévaluation des provisions techniques qui impactent nos résultats et permettent le règlement intégral des engagements pris par les assurés et bénéficiaires de contrats. »

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 28/01/2019	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	28/01/2019	4 924,56
		USD	1,1346	1USD =	578,139	1 USD	600,688	DOW JONES	28/01/2019	24 758,07
		CAD	1,5107	1CAD =	434,207	1 CAD	467,834			
		JPY	124,7200	1JPY =	5,259	100 JPY	555,112			
		GBP	0,8658	1GBP =	757,631	1 GBP	811,260			
		CHF	1,1310	1CHF =	579,980	100 CHF	62 312,91			
		ZAR	15,4900	1ZAR =	42,347	100 ZAR	4 475,05			
		MAD	10,8816	1MAD =	60,281	1 MAD	63,66			
		CNY	7,6699	1CNY =	85,524	1CNY	88,09			
		KES	114,7000	1KES =	5,719	1KES	5,89			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
28 Janvier 2019: **61,23**

CHANGEMENTS
COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 28/01/2019

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>